



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

1^{er} étape du cycle de consultations avec les représentants du secteur de la restauration dans le cadre de la mise en œuvre de l'interdiction des chauffages extérieurs de terrasses de restaurant
Dès fin septembre, des premières propositions seront présentées.

Paris, le 30/07/2020
N°69

Alain Griset, ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargé des Petites et Moyennes Entreprises, en association avec le ministre de la Transition écologique, a tenu ce jour une première consultation par audioconférence avec les syndicats professionnels de la restauration (l'union des métiers et des industries de l'hôtellerie – UMIH, le groupement national des indépendants hôtellerie & restauration - GNI-HCR, le groupement national de la restauration – GNR et la confédération des buralistes) à la suite de l'annonce de la mesure interdisant les terrasses extérieures chauffées ou climatisées accueillant du public.

Cette réunion a permis d'initier un dialogue constructif et efficace avec les représentants du secteur pour les préparer à l'entrée en vigueur de cette mesure.

Le ministre a, tout d'abord, tenu à rassurer les participants. Cette décision entrera certes en vigueur au printemps 2021 mais ses conséquences opérationnelles ne s'appliqueront qu'à partir de l'automne 2021. C'est une opportunité pour entamer la pleine transition de ce secteur vers des modèles plus durables et responsables.

Le ministre s'est ensuite engagé à co-construire avec les représentants du secteur un plan d'actions pour accompagner ces entreprises dans la mise en place de cette mesure tout en initiant une réflexion sur la filière de valorisation des biodéchets pour la restauration.

Un calendrier de travail a été défini avec un objectif clair : présenter des propositions au Premier ministre au 30 septembre.

Ce calendrier se construira comme suit :

- Avant fin août : les syndicats professionnels font remonter aux ministères l'ensemble de leur réflexion
- Courant septembre : réunions de travail avec l'ensemble des parties prenantes
- 30 septembre : remise des propositions au Premier ministre

Contacts presse :

Cabinet de Barbara Pompili : 01 40 81 78 31 - secretariat.communication@ecologie.gouv.fr
Cabinet d'Alain Griset : 01 53 18 46 41 – presse.pme@cabinets.finances.gouv.fr